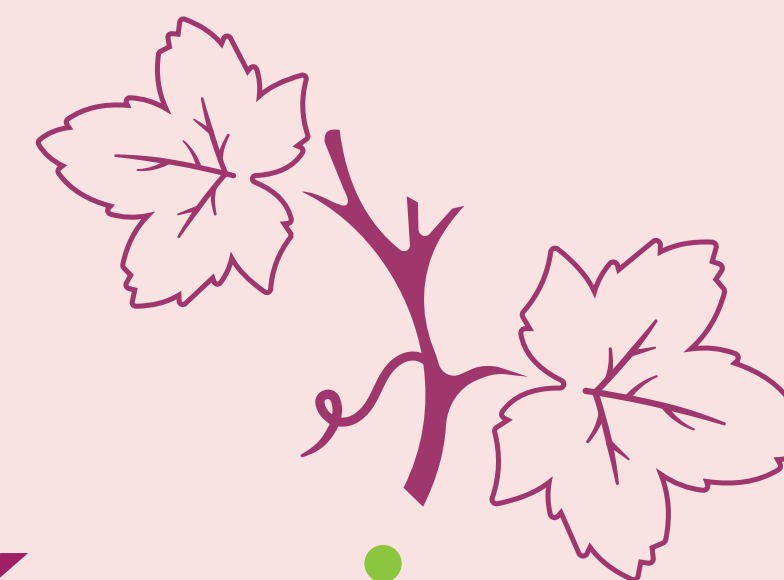




Comité RQD

Reconversion Qualitative Différée du vignoble

Les 7 étapes essentielles d'une restructuration collective réussie



L'équipe du Comité RQD
reste à votre disposition
pour vous guider

04 67 12 15 39

Accueil du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

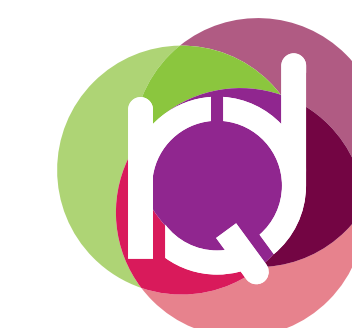
contact@comiterqd-lr.fr

Je n'oublie pas
mon CVI :

Maison des Agriculteurs A
Mas de Saporta - CS 30012
34875 LATTES cedex

www.comiterqd-lr.fr

Nouvelle
version



Comité RQD

Reconversion Qualitative Différée du vignoble

à vos côtés

Les 7 étapes essentielles d'une restructuration collective réussie

ARRACHAGE

PLANTATION EN COLLECTIF

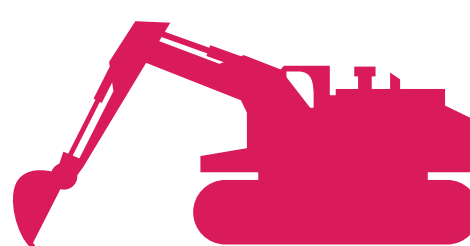
avant la fin de campagne
le 31 juillet

1

Travaux
d'arrachage



Je réalise
mes travaux
d'arrachage



2

Déclaration
d'arrachage

Je me connecte
sur le site de



Déclarations foncières
PARCEL

IMPORTANT

Je m'assure
que mon CVI
est bien à jour

J'ai terminé
mes travaux d'arrachage,
je fais ma déclaration
sur PARCEL
dans un délai
de 1 mois

3

Demande
d'autorisation
de plantation

Je me connecte
sur le site de



FranceAgriMer

Vitiplantation

J'ai un crédit d'arrachage,
je le transforme
en autorisation
de plantation
sur VITIPLANTATION

IMPORTANT

Les crédits d'arrachage
et les autorisations
de plantation sont soumis
à des dates de péremption
que je dois absolument
respecter

Voir fiche pratique sur le site
du Comité RQD

4

Demande d'aide
DA

Je me connecte
sur le site de



FranceAgriMer

Vitirestructuration

Je dispose de mes
autorisations de plantation,
je fais ma demande d'aide
sur VITIRESTRUCTURATION.
Je vérifie ainsi que mon
projet est éligible à l'aide

Je respecte
le calendrier de dépôt
des dossiers du



5

Travaux
de plantation



Je réalise
mes travaux
de plantation



6

Déclaration
de plantation

Je me connecte
sur le site de



Déclarations foncières
PARCEL

J'ai terminé
mes travaux
de plantation,
je fais ma déclaration
de plantation
sur PARCEL
dans un délai
de 1 mois



7

Demande
de paiement
DP

Je me connecte
sur le site de



FranceAgriMer

Vitirestructuration

J'ai fait ma déclaration
de plantation,
j'ai terminé les travaux
complémentaires avant
le 31 juillet, j'effectue ma
demande de paiement sur
VITIRESTRUCTURATION

Je respecte
le calendrier de dépôt
des dossiers du

